DÉCEMBRE 2025

BULLETIN MUNICIPAL

Le Pontois

COMMUNE DE PONTS



LE MOT DE *Madame le Maire*

À l'aube de cette nouvelle année 2026, j'ai le plaisir, au nom du conseil municipal, du personnel communal et en mon nom propre, de vous adresser nos vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité pour vous et vos familles.

Je souhaite une chaleureuse bienvenue aux nouveaux habitants, petits et grands, ainsi qu'à ceux qui s'apprêtent à rejoindre notre commune.

Mes vœux de réussite s'adressent également aux associations qui, par leurs actions et leurs manifestations, contribuent à faire rayonner notre territoire. Je remercie tout particulièrement leurs membres et bénévoles pour leur engagement.

Que cette année soit porteuse de joie et de réussite pour chacun d'entre vous, en particulier pour nos aînés et notre jeunesse.

L'année 2025 a marqué le lancement des travaux de voirie du PUP, débutés le 25 novembre pour une durée de deux mois et demi. Elle s'achèvera également par la finalisation du plan d'adressage : chaque foyer recevra son nouveau numéro de rue accompagné d'une attestation officielle indiquant sa nouvelle adresse.

Je me réjouis de vous retrouver lors de la cérémonie des vœux de la municipalité, qui se tiendra le dimanche 25 janvier 2026 à 10h45 à la salle Roger Leprovost. J'espère vous y voir aussi nombreux que l'an passé.

Je conclus en vous renouvelant mes vœux les plus chaleureux et en vous souhaitant une très belle année 2026.

Madame le Maire,
Jocelyne ALLAIN

INFOS *Utiles*

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi : 15h30 – 19h
Mardi : 8h30 – 12h30
Mercredi : 8h30 – 12h30
Vendredi matin : sur RDV uniquement

Le site internet de la commune vous permet de consulter toutes les délibérations du conseil municipal et de trouver facilement les renseignements dont vous avez besoin.

www.ponts.fr
Mail : mairieponts@wanadoo.fr
Tél : 02 33 58 25 39

3 SALLES SONT DISPONIBLES À LA LOCATION SUR LA COMMUNE



Salle de la mairie pour les associations, maximum 10 personnes

Salle Jean Claude ARONDEL, maximum 40 personnes





Salle Roger Leprovost, maximum 196 personnes

Tarifs et disponibilités en mairie.

CONSEIL MUNICIPAL

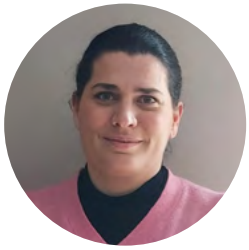
Une équipe municipale à votre service :

Maire



Jocelyne ALLAIN

1ere Adjointe



Elodie BRILLANT

2e Adjoint



Aurélien RENOUVEL

Conseiller



Serge ALLAIN

Conseiller



Christophe BAILLARD

Conseillère



Odile BRIAULT

Conseiller



Dominique CHEVAL

Conseiller



Romain COSTILS

Conseiller



Michel COUENNE

Conseillère



Jean-Luc FOUSSE

Conseiller



Elodie LEHOT

Conseiller



Julien MANIGUET

Les employé(e)s communaux :

Vous nous l'avez fait remonter et nous avons bien conscience, la commune n'est pas toujours entretenue comme nous le souhaiterions. Malheureusement nous rencontrons des difficultés avec nos employés communaux qui sont en arrêt longue durée. Nous avons embauché plusieurs personnes que nous avons choisi de ne pas garder car elles ne donnaient pas satisfaction.

Service techniques

M. Christian PIHAN, en arrêt depuis février 2024

M. Joel BINET, à temps partiel 13h/semaine

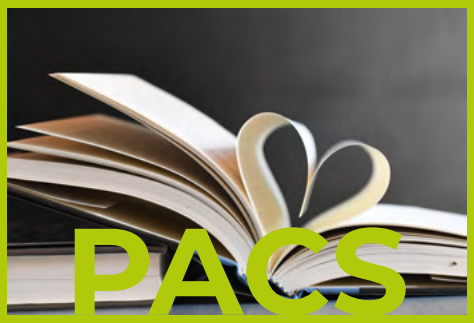
Mme Laure PAYS, en arrêt depuis 3 ans

Secrétaire

Mme Patricia MONDIN

Côté Unions







Claire GERARD et Philippe BRUCKNER
le 26 avril 2025



Florine POUILLER et Wilfrid FOSSARD, le 11/02/2025



Rosine ALLAIN et Julien MANIGUET
le 8 mai 2025



Sylvie GUERAULT et Eric ROUELLE, le 16/06/2025



Amélie BOUILLAUT et Maxime RONDEAU le 12 juillet 2025



Priscilia PORET et Kévin ALLART, le 30/06/2025

Floriane ROBERT et Paul LEFRANC
le 12 juillet 2025

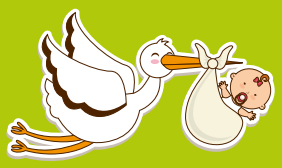


Margaux NONNVEILER et Grégory MIMEY le 4 octobre 2025



Floriane CLASTRES et Damien FLEURY FLAHAUT, le 04/08/2025

État civil



NAISSANCES

Nour LETENDRE,
née le 26 février 2025, La source

Mila LEDANOIS,
née le 27 juin 2025, La Maréchallerie

Nina DAUVIN,
née le 17 aout 2025, La Maréchallerie

Louanna TEXIER,
née le 25 novembre 2025, La Grande Mazurie



DÉCÈS

Claude JOUANNE (82 ans), le 12 mars 2025

Alice PASTUREL (90 ans), le 12 avril 2025

Madeleine AUDOUARD (97 ans), le 21 mai 2025

Simone LAUNAY (90 ans), le 9 juin 2025

Bernard GEFFROY (78 ans), le 3 juillet 2025

Daniel PILLE (74 ans), le 6 octobre2025

Michel MICONNET (77 ans), le 24 octobre 2025

M. Fernand TRUBLET (87 ans), le 12 décembre 2025

RECENSEMENT **COMMUNAL**





Note d'information aux habitants

À partir de mars 2026, le mode de scrutin municipal évolue :

- Le vote se fera désormais au scrutin de liste à deux tours.
- Le panachage (ajout ou suppression de noms, modification de l'ordre des candidats) ne sera plus possible, même dans les communes de moins de 1 000 habitants.
- Les listes devront être paritaires, avec alternance obligatoire entre une femme et un homme.

Répartition des sièges

- **Premier tour :** si une liste obtient la majorité absolue, elle reçoit la moitié des sièges. Les autres sièges sont répartis proportionnellement entre les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages.
- **Second tour :** seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des voix peuvent se représenter. Elles peuvent intégrer des candidats issus d'autres listes ayant obtenu au moins 5 %. La parité doit toujours être respectée. La répartition des sièges se fait comme au premier tour.

Sur le site elections.interieur.gouv.fr :



1 - Inscription sur les listes électorales

Rappel : L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique. Elle nécessite une démarche volontaire de votre part.

Vous venez d'arriver dans la commune ou n'avez pas encore effectué cette formalité ?

Trois solutions s'offrent à vous :

- En ligne : sur www.inscriptionelectorale.service-public.fr
 → fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité au format numérique.
- En mairie : remplir le formulaire Cerfa n°12669
 → présenter un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité.
- Par courrier : envoyer le formulaire Cerfa n°12669
 → joindre un justificatif d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

2- La Procuration comment ça marche :



Démarches administratives en ligne

De nombreuses démarches se réalisent désormais directement sur internet : déclaration de revenus, demande de permis de construire, procuration, etc.

Vous n'avez pas d'ordinateur ou vous ne savez pas comment procéder ? France services

Les Maisons France Services sont là pour vous accompagner. Véritables relais entre les citoyens et les administrations, elles vous offrent un cadre convivial, confidentiel et proche de chez vous pour effectuer vos formalités.

Vous pouvez les retrouver dans les communes suivantes : *Barenton, Brécey, Isigny-le-Buat, Le Teilleul, Mortain Bocage, Pontorson, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Saint-James, Sartilly Baie Bocage et Sourdeval ou Villedieu les Poêles.*

COMMÉMORATION
du 11 Novembre





Et si vous deveniez porte-drapeau ?

Le rôle d'un porte-drapeau consiste à rendre hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et disparus. En raison de la diminution de l'effectif et de l'âge de leurs membres, les associations d'anciens combattants recherchent des volontaires pour devenir porte-drapeau.

Pourquoi pas vous ?

Les conditions :

- Vouloir participer au devoir de mémoire
- Être en capacité de porter le drapeau (2,7 kg)
- Être âgé d'au moins 16 ans

A la 11è heure du 11è jour du 11è mois, après 4 ans de conflit meurtrier, l'Armistice de 1918 est signé dans le train du Maréchal Foch.

Depuis février 2012, le 11 Novembre est une journée d'hommage nationale à tous les morts pour la France, quel que soit le conflit.

Le 16 Novembre, les membres des anciens combattants ainsi que les membres du conseil municipal et des habitants ont participé à ce devoir de mémoire.







BÂTIMENTS, VOIRIES

Entretien

Comme chaque année, divers entretiens ont été réalisés, notre service technique a été mis à contribution et a été aidé pour certaines tâches par des entreprises extérieures ;

- Broyage des talus et dégagement des visibilités
- Entretien des haies bocagères
- Entretiens des chemins pédestres et bassins d'orages
- Débernage des voies
- Taille des arbres de la mairie par 2 conseillers municipaux et 2 membres de Festi'Ponts que nous remercions vivement

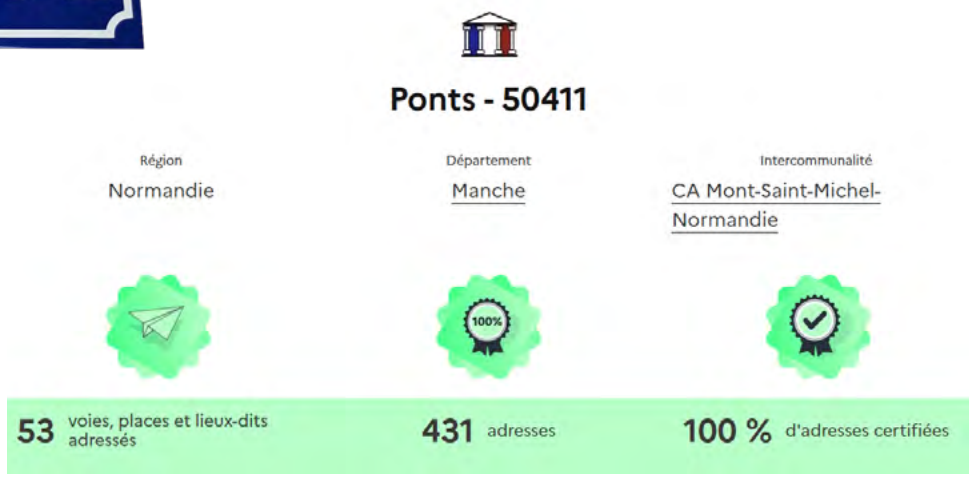


Adressage

Adressage communal : une étape franchie

Après un travail minutieux, l'adressage de la commune est désormais finalisé.

Au total, 53 voies et 431 adresses ont été enregistrées et certifiées dans la base nationale.



Les nouveaux panneaux de rues seront installés courant janvier.

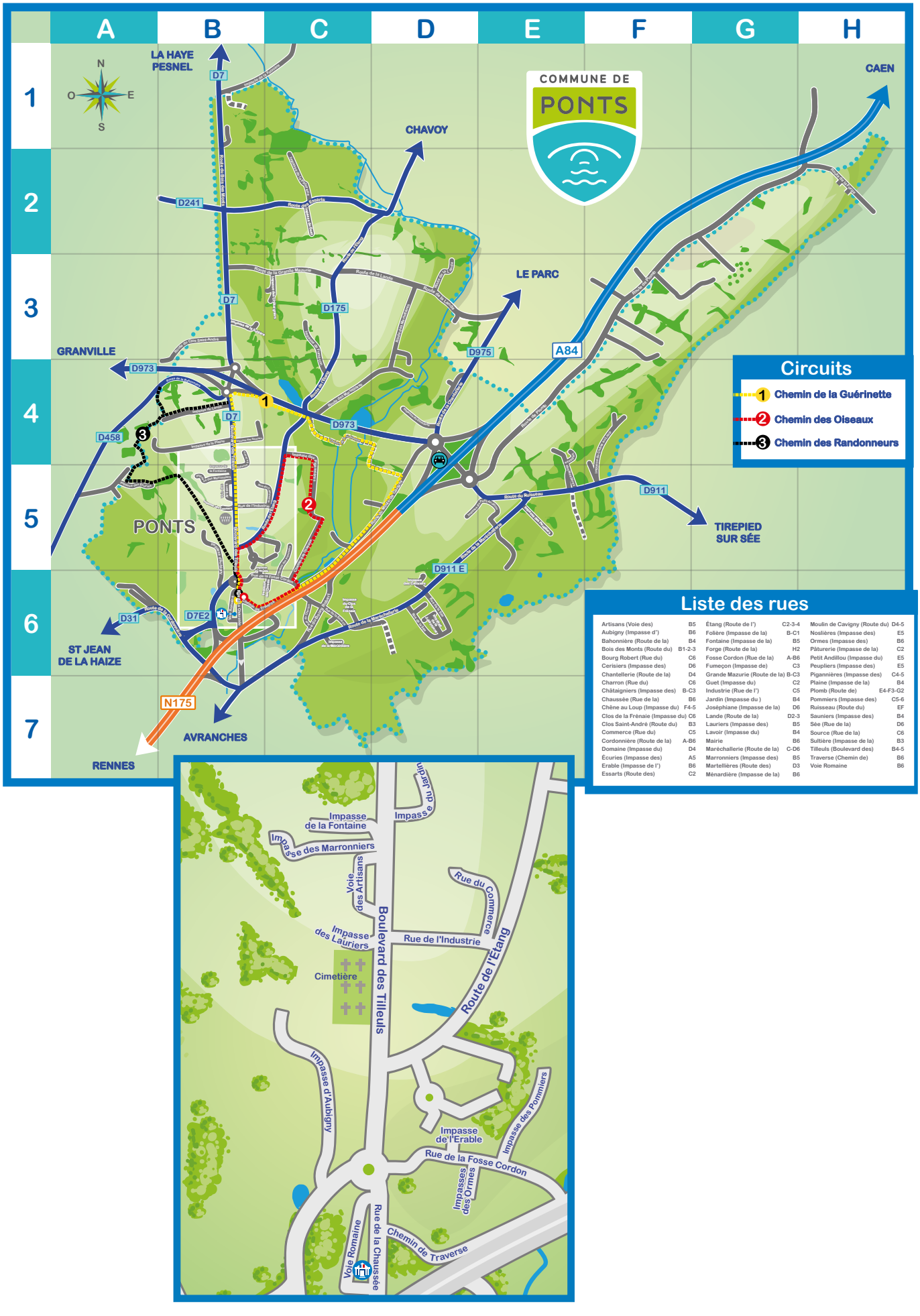
Chaque foyer recevra prochainement son nouveau numéro de rue accompagné d'un certificat d'adressage, indispensable pour vos démarches auprès des différents organismes.

Le site www.service-public.fr vous permet de déclarer vos nouvelles coordonnées simultanément auprès de plusieurs administrations et organismes privés. Pensez également à prévenir votre employeur, votre banque, votre assurance et tout organisme auprès duquel vous avez un contrat en cours.

En cas de difficulté, vous pouvez être accompagnés dans vos démarches par les Maisons France Services.

Enfin, une carte communale a été réalisée. Elle permettra aux nouveaux habitants de mieux se repérer et aux anciens de s'approprier les changements liés à l'adressage.

À noter : votre carte d'identité, passeport et permis de conduire restent valides même avec l'ancienne adresse.


A
B
C
D
E
F
G
H
1
2
3
4
5
6
7
N
O
E
S
COMMUNE DE
PONTS
LA HAYE PESNEL
CHAVOY
CAEN
LE PARC
GRANVILLE
ST JEAN DE LA HAIZE
AVRANCHES
RENNES
TIREPIED SUR SÉE
PONTS
D7
D241
D973
D175
D975
A84
D458
D911
D911 E
D31
D7E2
N175
Circuits
1 Chemin de la Guérinette
2 Chemin des Oiseaux
3 Chemin des Randonneurs
Liste des rues
Artisans (Voie des) B5
Aubigny (Impasse d') B6
Bahonnière (Route de la) B4
Bois des Monts (Route du) B1-2-3
Bourg Robert (Rue du) C6
Cerisiers (Impasse des) D6
Chantellerie (Route de la) D4
Charron (Rue du) C6
Châtaigniers (Impasse des) B-C3
Chaussée (Rue de la) B6
Chêne au Loup (Impasse du) F4-5
Clos de la Frênaie (Impasse du) C6
Clos Saint-André (Route du) B3
Commerce (Rue du) C5
Cordonnière (Route de la) A-B6
Domaine (Impasse du) D4
Écuries (Impasse des) A5
Erable (Impasse de l') B6
Essarts (Route des) C2
Étang (Route de l') C2-3-4
Folière (Impasse de la) B-C1
Fontaine (Impasse de la) B5
Forge (Route de la) H2
Fosse Cordon (Rue de la) A-B6
Fumeçon (Impasse de) C3
Grande Mazurie (Route de la) B-C3
Guet (Impasse du) C2
Industrie (Rue de l') C5
Jardin (Impasse du) B4
Joséphiane (Impasse de la) D6
Lande (Route de la) D2-3
Lauriers (Impasse des) B5
Lavoir (Impasse du) B4
Mairie B6
Maréchallerie (Route de la) C-D6
Marronniers (Impasse des) B5
Martellières (Route des) D3
Ménardière (Impasse de la) B6
Moulin de Cavigny (Route du) D4-5
Noslières (Impasse des) E5
Ormes (Impasse des) B6
Pâturerie (Impasse de la) C2
Petit Andillou (Impasse du) E5
Peupliers (Impasse des) E5
Pigannières (Impasse des) C4-5
Plaine (Impasse de la) B4
Plomb (Route de) E4-F3-G2
Pommiers (Impasse des) C5-6
Ruisseau (Route du) EF
Sauniers (Impasse des) B4
Sée (Rue de la) D6
Source (Rue de la) C6
Sultière (Impasse de la) B3
Tilleuls (Boulevard des) B4-5
Traverse (Chemin de) B6
Voie Romaine B6
Impasse de la Fontaine
Impasse du Jardin
Impasse des Marronniers
Voie des Artisans
Rue du Commerce
Impasse des Lauriers
Rue de l'Industrie
Boulevard des Tilleuls
Route de l'Étang
Cimetière
Impasse d'Aubigny
Impasse de l'Erable
Impasse des Pommiers
Rue de la Fosse Cordon
Impasses des Ormes
Rue de la Chaussée
Chemin de Traverse
Voie Romaine

Pont RD 7

À la suite de l'accident survenu en décembre 2024, qui avait endommagé le rond-point de la RD7 et détruit le petit pont implanté dessus, celui-ci a été entièrement reconstruit et a retrouvé sa place d'origine.



PUP

Les travaux ont démarré le 25 novembre et devraient se poursuivre pendant au moins 2 mois et demi







Salles communales

L'éclairage a été installé autour et à l'arrière des salles



SUBVENTIONS COMMUNALES

Subventions aux associations et aides sociales

Associations	Montant en €
Fraternité pontoise	200
Festi'Ponts	1 000
Société de Chasse de l'Avranchin	200
Anciens Combattants	200
Amicale des pêcheurs à la Mouche	50
Croix rouge Délégation Baie du Mt St Michel	50
Comice agricole	50
Association des donneurs de sang	50
Association des parents et amis d'enfants	50
inadaptés (APAEIA)	50
Banque alimentaire	50
Comité départemental de lutte contre le cancer	50
Groupe de secours	50
HopHopHop (clown en milieu hospitalier)	50
Secours Populaire	50
Secours catholique	50
Les Petites Girafes	50
AIDES SOCIALES	
Fond d'aide aux jeunes (FAJD)	203,40
Fond social Logement (FSL)	406,80
	2 810,20

Participations aux frais de fonctionnement des écoles

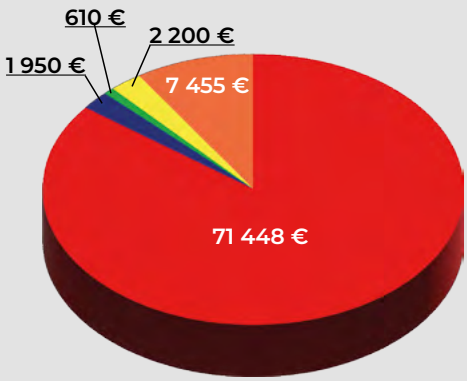
La commune ne disposant pas d'école, elle verse, chaque année, une participation financière aux écoles primaires accueillant des enfants pontois. Ce montant est communiqué chaque année par les écoles et varie d'un établissement à l'autre. La commune participe également aux frais de cantine scolaire, à hauteur d'un euro par repas et par enfant.

Les subventions pédagogiques

Chaque enfant de Ponts peut bénéficier, une fois par année scolaire, d'une participation financière de la commune au titre des séjours ou sorties scolaires, selon le barème ci-après. Il faut pour cela adresser une facture acquittée à la mairie.

Participation familiale comprise entre	Participation de la mairie
100 € et 200 €	30 €
201 € et 300 €	40 €
Au-delà de 301 €	50 €

Participations communales



Les associations

AMERICAN **COUNTRY CLUB**

L'association Américain Country Club a repris ses cours pour une nouvelle année le 16 septembre. Une cinquantaine d'adhérents pour passer des bons moments de danse, rire et partage tous les mardis soirs. 3 cours sont proposés de 19 h à 22 h. Vous aimez la danse country pas de soucis on vous accueille avec plaisir.

Contacts :
Mme Caroline DUMONT, Présidente
02 33 60 68 37 ou 06 50 51 83 70
carolinecountry50@orange.fr

ASSOCIATION **DES PECHEURS A LA MOUCHE**

L'association, créée en 2002, rassemble une quarantaine de « moucheurs ».
Nous proposons aux adhérents des séances de montage de mouches et d'initiation aux techniques de pêche. Ces séances se déroulent le mercredi de 18h00 à 20H30, à la salle Jean-Claude Arondel de Ponts.
Des séances de pêche sur un plan d'eau privé ont lieu les mercredis et les samedis.
Tout au long de la saison, nous organisons des sorties sur les différents cours d'eau.
Nous comptons sur vous pour faire vivre cette association et que nos actions communes correspondent à vos aspirations.

Contact :
M. TEURQUETY

ASSOCIATION **AVRANCHES SPORTS LOISIRS**

- Gymnastique d'entretien adultes et seniors
- Gym pilates adultes
- Gym après cancer
- Marche Nordique
- Danse modern jazz et classique, enfants et adultes

Pour tous renseignements :

Mail : asl50300@gmail.com
Présidente : Mme Laurence BATTIN
Tél. : 06 79 68 40 32

KI DANSE

Ki danse est une association de danses latines (Bachata, Salsa et Kizomba).

Les activités ont repris en septembre à la salle Roger Leprovost de Ponts.

Horaires :

- Bachata débutant : 19h – 20h
- Salsa débutant : 20h – 21h
- Kizomba débutant : 21h – 22h

Tarifs

- L'inscription à l'année est de 145 € par personne pour 1 cours par semaine. Le premier cours d'essai est gratuit.
- Pour 2 cours par semaine, l'inscription à l'année est de 240 € par personne.
- Pour 3 cours par semaine, l'inscription à l'année est de 310 € par personne.

Cette année, Ki Danse met l'accent sur le perfectionnement en bachata, salsa cubaine, kizomba

Les stages ont lieu le dimanche à Bréhal.

Contacts :
Mail : asso.kidanse@gmail.com
Tél. : 06 65 08 07 47
Facebook : assokidanse



LA FRATERNITÉ PONTOISE

Les rencontres du club ont repris le 2 septembre 2025.

Nous avons décidé de faire notre Assemblée Générale en Janvier 2026, contrairement aux années précédentes (à la rentrée de Septembre). Ce qui facilite la gestion du bilan de l'année.

L'association compte **61 adhérents dont 44 pontois pour l'année 2024 – 2025.**

Comme l'année précédente, ces réunions ont lieu le 1er mardi de chaque mois à 14 h à la salle J.C ARONDEL. Elles s'effectuent avec les adhérents du club de ST JEAN DE LA HAIZE. Cette fusion est très bénéfique, et permet des échanges inter communaux.

Pour rappel : le Club de SAINT JEAN DE LA HAIZE se réunit le 3e jeudi de chaque mois à 14h à l'ancienne mairie.

- Les adhérents des 2 clubs ont partagé un repas de Noël au Restaurant les Petits Loups à ST MICHEL DES LOUPS, le 14 décembre 2024, repas très apprécié par l'ensemble des adhérents.
- Un repas dansant a eu lieu le 23 mars 2025, avec vente de cartes à la salle communale de PONTS.
- Une journée par car a été prévue le 13 mai 2025, dans le MORBIHAN à ETEL et ses environs, (Visite de la Citadelle du Port St Louis, du Musée de la Compagnie des Indes, et croisière sur la Ria d'Etel avec l'ilôt de Saint Cado). Les personnes présentes ont aimé cette sortie.
- Et pour clôturer l'année 2024 – 2025, un repas pique-nique a été organisé début Juin réunissant les 2 clubs.

Nous vous rappelons que vous pouvez toujours venir nous rejoindre. Ce sont des réunions très conviviales avec diverses activités (marche, jeux de sociétés, belote, pétanque et autres ...)

CALENDRIER 2026 :

- Un repas dansant avec vente de cartes est prévu le **22 mars 2026** à la salle Roger LEPROVOST à PONTS.
- En ce qui concerne, la sortie en car, c'est le Club de ST JEAN DE LA HAIZE qui l'organise cette année.
- On compte renouveler les repas de JUIN et de Noël 2026.

L'Association vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et vous adresse tous ses vœux de bonne année pour 2026.

FESTI'PONTS

Matériels Festi'Ponts septembre 2024

4 barnums :

80€ la location du barnum pour le weekend

Barnum 8x4



Barnum 10x3



Barnum 6x4 (44 élastiques)



Barnum 8x4 (62 élastiques)



Tables :

5€ la table fournie avec les bancs.

- 8 tables de 4m (2 avec tréteaux incorporés) ;
- 3 tables de 2m ;
- 2 tables de 3m.

Bancs :

27 bancs de 4 personnes

Si location de barnums, prêt des tables et bancs gratuit.

Pour la location, merci de contacter en priorité par mail :

festiponts@gmail.com

07 59 53 91 43


Restauration
Jeux
68 exposants
500 saucisses
100 kg de frites
Vide Grenier
PONTS
Balades
Festi'Ponts
2025
1er juin 2025
Travailles


Festi'Ponts
Hélèna, la plus jeune de la journée, et Timéo ont eu le bonheur d'accueillir le Père Noël, qui leur a offert un livre et un chocolat.
06 décembre 2025
60 enfants et leurs parents s'étaient inscrits pour profiter du joli spectacle " La lettre au Père Noël" de la compagnie Bulles de rêves. Il a même neigé dans la salle !
Bureau 2025
Tanya, Chantal, Margaux, Amélie, Stéphane., Sophie, Damien, Aurélien
En soirée, 135 personnes ont eu l'occasion de partager un moment convivial et dansant !
Soirée
DANSANTE
& TARTIFLETTE
18€ Adulte
&
11€ Enfant
06 DÉCEMBRE 2025
2025
RDV 05 février 2026 - 20h30
Salle JC ARONDEL
pour l'Assemblée Générale !

REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas des « cheveux blancs » s'est tenu le dimanche 13 octobre, sous la présidence de nos doyens, Mme Lucienne JOUBIN et M. Roger DELARUE.

Comme chaque année, la commune a convié tous les habitants âgés de 65 ans et plus à partager un moment de convivialité autour d'un délicieux repas préparé par Le Faisan Doré. Le service a été assuré avec enthousiasme par les membres du conseil municipal, leurs conjoints et leurs enfants, que nous remercions chaleureusement pour leur précieuse aide.

Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux l'an prochain ! Notez dès à présent la date : dimanche 11 octobre 2026.

Afin d'éviter tout désagrément lié à la non-réception de l'invitation, nous vous encourageons à vous inscrire sur les listes électorales de Ponts. Si vous ne souhaitez pas y figurer, pensez à vous signaler directement en mairie.

Rappel important : Les invitations sont établies à partir des listes électorales de la commune, qui constituent notre seul moyen de connaître les dates de naissance des administrés.



























Quoi de neuf à Ponts ?

LA GRIFFE NOIRE

Le salon La Griffe Noire reçoit vos animaux de compagnie pour une séance de toilettage privilégiée. Maëlle, passionnée par nos compagnons à 4 pattes, a décidé d'ouvrir son salon de toilettage pour prendre soin des chiens, chats mais aussi lapins ou autres animaux de compagnie. Elle saura vous conseiller sur les produits à utiliser ainsi que sur les méthodes les plus adaptées pour entretenir votre animal.
Vos petits compagnons prendront un grand plaisir à passer entre ses mains d'experte pour une séance de toilettage privilégiée, ils en ressortiront tout beaux et apaisés !

Contact :
1, Chemin de la Chaussée
50300 Ponts
Tél. 06 50 68 82 07
Mail : contact@lagriffenoire.dog

LECLERC DRIVE

Comme beaucoup l'auront vu dans la presse, l'ancien SPAR est en cours de rénovation et laissera place, dans le courant du 1er quadrimestre 2026, à un Leclerc Drive.

COGEP

Après plusieurs mois d'attente et de travaux, le bâtiment de la COGEP est maintenant bien entamé et devrait être opérationnel au Printemps 2026.
Pour rappel, la COGEP est un cabinet de conseil en gestion d'entreprise regroupant l'ensemble des expertises comptables, juridiques, fiscales, financières ou sociales.



Un nouvel espace de loisirs couvert dédié aux enfants et aux jeunes a ouvert ses portes le mercredi 10 décembre 2025.
Installé dans les anciens locaux du complexe Event Park, Tino Land, l'univers des enfants est un projet porté par Tiphanie et Jérémie Anne, habitants de Saint-Jean-de-la-Haize.
Le nom Tino reprend les premières syllabes des prénoms de leurs enfants, Timéo et Noé. La plaine de jeux s'étend sur 800 m² et se compose de deux plaines de jeux : la première, réservée aux enfants de 0 à 4 ans, et la seconde, destinée aux enfants de 4 à 14 ans. Les activités proposées incluent un parc d'aventure, des trampolines, des toboggans ainsi que des espaces d'escalade. :
Vous y trouverez aussi des espaces détente avec tables, chaises, mange-debout, fauteuils et canapés pour les accompagnants.

Infos pratiques

- **Adresse :** Tino Land, 34 Aubigny à Ponts (Manche).
- **Ouverture :** du mercredi au dimanche en période scolaire, tous les jours pendant les vacances et jours fériés, avec une nocturne chaque vendredi.
- **Horaires :** disponibles sur Facebook et Instagram.
- **Contact & réservations :** 06 64 93 37 60 ou sastino-land@gmail.com.
- **Tarifs :** 10 € (entrée incluant deux accompagnants). Gratuit pour les moins d'un an.

ADO AUTOMATISATION DÉPANNAGE OUVERTURE



A.D.O, à Tirepied-sur-Sée et maintenant à Ponts, est une entreprise spécialisée dans la maintenance, le dépannage, la modernisation et la vente de vos ouvertures automatiques, tels que Portail/Porte de garage/volet roulant....
Avec une expérience de 20 ans dans la maintenance, nous vous garantissons un travail soigné.
Nous sommes au service des particuliers et des professionnels dans la Manche et des départements voisins.

Contact :
ado50.sarl@gmail.com
TROCHU Benoit 06 67 86 50 53
RENARD Vincent 06 73 18 03 01

GARAGE PONTS AUTOMOBILES

Le Garage Deslandes fait peau neuve à Ponts !
Présent à Ponts depuis 2013, le garage Deslandes et sa station attenante se modernisent pour mieux vous servir.
Thierry, François et Valentin Deslandes vous accueillent avec le sourire du lundi matin au samedi midi pour :

- Vos entretiens réguliers et révisions.
- Tous vos travaux de mécanique et de carrosserie.
- Un dépôt-vente de véhicules d'occasion soigneusement sélectionnés.

Un savoir-faire familial, une équipe de confiance et désormais un cadre rénové pour prendre soin de votre voiture en toute sérénité.





BRIANT AUTOMOBILE

Briant Automobiles change de mains et d'adresse
Fondée en 1992 à Genêts par Philippe Briant, l'enseigne de vente et d'achat de véhicules s'était installée à Marcey-les-Grèves en 2019. Après 33 ans d'activité, Philippe et Brigitte Briant prennent leur retraite et transmettent l'entreprise à Yoann Fauchon, 34 ans, fort de 15 ans d'expérience dans l'automobile.
L'entreprise conserve son nom historique mais s'est installée le 2 avril 2025 au 3, zone artisanale d'Aubigny à Ponts dans les anciens locaux du garage Couenne.

Une offre complète et un suivi assuré

- Vente de véhicules toutes marques, neufs, d'occasion et utilitaires.
- Parking d'exposition de 25 véhicules, catalogue en ligne de 50 modèles et plus de 300 disponibles via fournisseurs.
- Recherche personnalisée sur demande.
- Partenariat avec le garage Couenne pour mécanique, carrosserie et suivi entretien.
- Philippe et Brigitte Briant accompagneront la transition pendant un an pour assurer la continuité avec la clientèle.

Infos pratiques
Horaires : mardi à vendredi 9h-12h30 / 14h-18h30 ; samedi 9h-12h30 / 14h-17h30.
Contact : 02 33 60 16 06.
www.briantautomobiles.fr





LE MARCHÉ DU TERROIR





Le marché hebdomadaire se tient sur le parking de la mairie
tous les mercredis matin de 6h30 à 13h.

Vous pouvez y retrouver :

- Un Fromager : La Manchevrette
- Un Grilleur : La Pause d'Antoine
- Un Marchand de vin : M. Vincent TETREL
- Un Poissonnier : Poissonnerie Gesmier
- Un Primeur : Juilley Primeurs



C'est simple et gratuit, 2 boîtes à livres sont implantées sur la commune :

- **Face à la mairie**
- **Sous le hall du cimetière**

Votre bibliothèque déborde ou vous souhaitez simplement partager une lecture qui vous a plu ?

Une solution : la boîte à livres

Mode d'emploi

- Je prends un livre, je le lis, je viens le redéposer ou l'échanger contre un autre
- Je dépose un livre (bd, romans, magazine,...) pourvu qu'il soit en assez bon état

Cette initiative repose sur le civisme et la confiance. Merci de respecter les meubles et les livres qui s'y trouvent.

GESTION DES DÉCHETS

La commune dispose actuellement de 5 points d'apport volontaire (PAV) réparti ainsi :

1 : La Mazurie : 1 colonne d'Ordures ménagères (aérien)

2 : ZA Aubigny : 2 colonnes d'ordures ménagères (aérien)

3 : Salle communale : 1 colonne d'ordures ménagères (enterré)

4 : La Fosse Cordon : 1 colonne d'Ordures ménagères (aérien)

5 : La Ménardière : 4 colonnes d'Ordures ménagères (semi enterré



Certains déchets doivent eux être déposés en déchèterie (St Ovin ou St Jean de la Haize). Vous devez pour cela vous munir d'une carte d'accès gratuite à récupérer en mairie.

Déchèterie de SAINT-JEAN DE LA HAIZE
Les Petites Planches

Déchèterie de SAINT-OVIN
La Paumerie

Particuliers

EDITION 2019



Se présenter au gardien avant tout dépôt

Horaires d'ouverture

	SAINT-OVIN		SAINT-JEAN DE LA HAIZE	
	15 avril au 14 octobre	15 octobre au 14 avril	15 avril au 14 octobre	15 octobre au 14 avril
Lundi	8h30 - 12h30	9h - 12h30	13h30 - 17h30	13h30 - 17h
Mardi	8h30 - 12h30	9h - 12h30	Fermée	
Mercredi	8h30 - 12h30	9h - 12h30	13h30 - 17h30	13h30 - 17h
Jeudi	Fermée		13h30 - 17h30	13h30 - 17h
Vendredi	8h30 - 12h30	9h - 12h30	13h30 - 17h30	13h30 - 17h
Samedi	8h30 - 12h30 14h - 17h30	9h - 12h30 Fermée	8h30 - 12h30 14h - 17h30	Fermée 13h30 - 17h

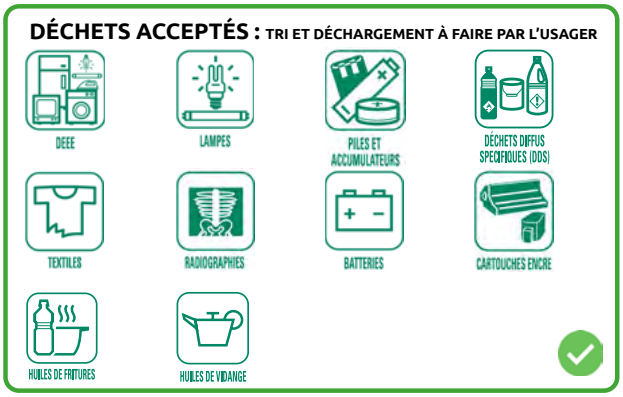
- Sortie du dernier véhicule avant l'heure de fermeture.
- La déchèterie est fermée les jours fériés.

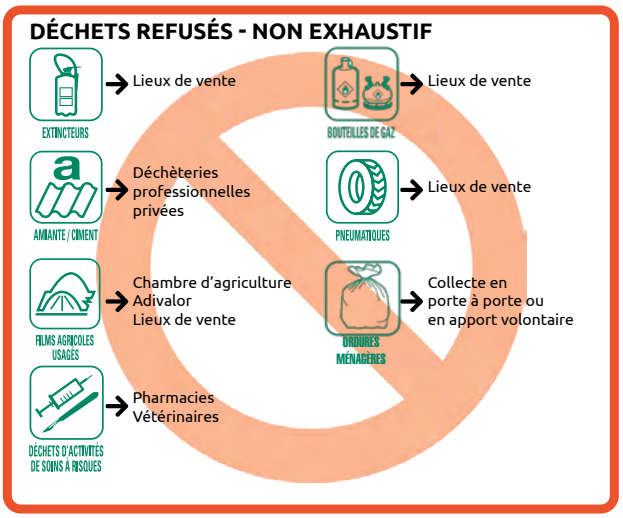
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MONT SAINT-MICHEL NORMANDIE

Pour tous renseignements :
02 33 68 68 96 ou service.dechets@msm-normandie.fr
Pôle territorial de Saint-James / Pontorson
1 rue Maxime de Coniac – 50240 Saint-James
www.msm-normandie.fr Service déchets Mont Saint-Michel Normandie

DÉCHETS ACCEPTÉS : TRI ET DÉCHARGEMENT À FAIRE PAR L'USAGER

ENCOMBRANTS	Revêtement de sol (moquette, linoleum), plâtres, isolants, verre (fenêtres), mobilier...	Toutes pièces de véhicule hors d'usage ...
BOIS	Bois non traité, non peint, non collé, sans métal, palettes, cagettes, planches...	Bois traités au créosote ...
MÉTAUX	Tous métaux ...	Toutes pièces de véhicule hors d'usage ...
CARTONS	Gros cartons d'emballage propres, secs, vidés et PLIÉS	Plastique, polystyrène ...
DÉBLAIS / GRAVATS	Cailloux, pierre, béton, mortier, ciment, briques ...	Plâtres sous toutes ses formes, sacs, seaux ...
DÉCHETS VERTS	Tontes Branchages : diamètre inf. à 7 cm long. max. 1,5 m	Souches ...





Accès des particuliers

- Les usagers autorisés sont les habitants résidants ou disposant d'une résidence secondaire sur les communes de :

Avranches	Chavoy	La Godefroy	La Gohannière
Le Val St Père	Marcey les Grèves	Plomb	Pontaubault
Ponts	St Brice sous Avranches	St Jean de la Haize	St Loup
St Martin des Champs	St Ovin	St Senier sous Avranches	Vains

- Carte obligatoire, à retirer dans votre mairie.

Conditions générales d'apport des déchets

- Le dépôt maximum autorisé par les particuliers est strictement limité en volume sur l'ensemble des déchèteries à :
 - 2 m³ par apport et par jour de déchets verts,
 - 2 m³ par apport et par jour pour les autres déchets (hors cartons, ferraille, DEEE).
- Le gardien est habilité à accepter ou à refuser les déchets en fonction des apports.

Comment réduire vos déchets

- Préférez le mulching à la tonte, pensez au broyat, au paillage...
- Faire des dons aux associations : Emmaüs, Séemaphore...

Consignes d'accès et de sécurité



Illustrations Freepik - IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique - papier recyclé

INCIVILITÉ

Malheureusement, comme tous les ans, nous constatons encore trop d'incivilités

Encore trop de dépôts sauvages, trop d'erreurs de tri, trop d'irrespect !

Ce sont des masses de détritus et d'encombrants, qui sont ramassées plusieurs fois par semaine !

Pour rappel, l'amende forfaitaire pour ce délit est de 150 €.

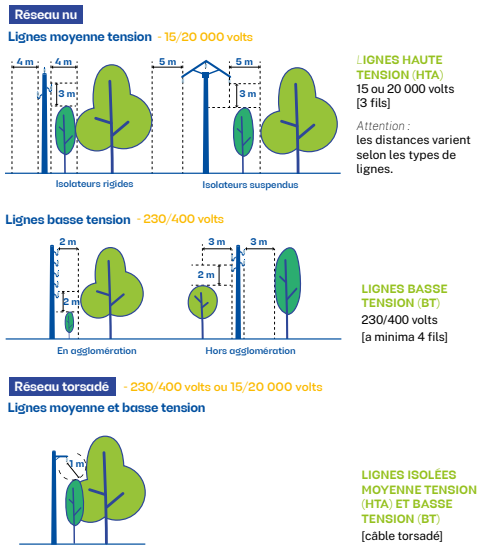


ELAGAGE

Les dégâts occasionnés par les tempêtes hivernales ont montré l'importance d'un élagage régulier des arbres à proximité des lignes électriques. Plus de la moitié des incidents sur les réseaux électriques sont causés par des chutes d'arbres.

Distances, règles de sécurité... :
ce qu'il faut **savoir**

Distances à respecter après la réalisation de l'élagage
(norme NF C 11-201)



Le saviez-vous ?

Lorsque les branches ou les arbres occasionnent des dégâts sur les lignes électriques et éventuellement sur les installations et sur les appareils des autres clients, Enedis engage des recours envers les propriétaires des arbres présumés responsables des dommages. Coût moyen des dégâts à la charge des propriétaires : 6000 €.

LUTTE CONTRE **LES FRELONS ASIATIQUES**

Information sur la destruction des nids

Comme les années précédentes, la commune est régulièrement sollicitée pour intervenir sur des nids.

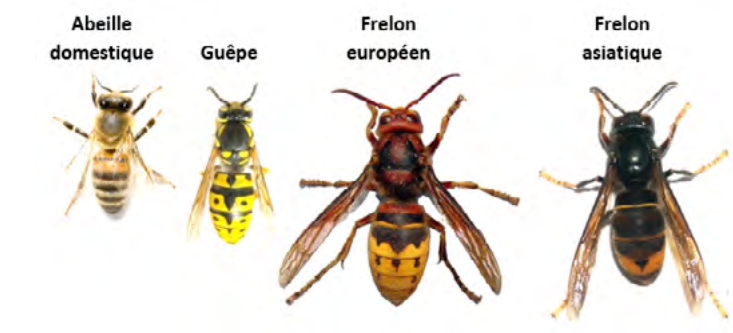
Rappel important : la prise en charge par la lutte collective (financée par le Département 50 et la collectivité) ne concerne que les nids de frelons asiatiques, et uniquement si le signalement est effectué par la mairie.

Si vous repérez un nid de frelons asiatiques, merci de contacter la mairie en indiquant sa localisation et, si possible, en joignant une photo :

- **Par téléphone :** 02.33.58.25.39 ou 06.29.11.92.70
- **Par mail :** mairieponts@wanadoo.fr

Cela nous permettra d'effectuer le signalement en ligne.

À noter : seule la destruction des nids de frelons asiatiques est financée par la collectivité. Les nids de frelons européens ou de guêpes restent à la charge des propriétaires.et des nids de guêpes, reste à la charge du propriétaire.





NOUVEAUX **HABITANTS**

Signalez votre changement de résidence !

Lors de votre arrivée dans la commune ou en cas de changement d'adresse à l'intérieur de celle-ci, il est indispensable d'en informer la mairie.

Cette démarche est essentielle pour plusieurs raisons :

- Acte de domicile : éviter d'avoir à justifier ultérieurement votre adresse pour obtenir certains documents (carte de déchetterie, liste des associations, bulletin municipal, etc.).
- Inscription sur les listes électorales : garantir votre participation aux scrutins et éviter la mauvaise surprise de ne pas pouvoir voter.
- Transmission de documents : permettre à la mairie, via la communauté d'agglomération d'Avranches – Mont Saint-Michel, de vous remettre les informations utiles (transports scolaires, petite enfance, cartes d'ordures ménagères, accès déchetterie, etc.).

Pour toutes ces raisons, il est nécessaire de vous présenter en mairie, muni de votre carte d'identité, dès votre installation.

De la même manière, en cas de départ définitif de la commune, merci de le signaler afin de faciliter les démarches administratives liées à votre mutation.

Madame Le Maire
Jocelyne ALLAIN

COMMUNE DE PONTS

Sentier de découverte à PONTS

La Guérinette et sa vallée

Ce sentier de découverte d'une longueur approximative de 700m s'inscrit dans un circuit de randonnée d'environ 7km au départ de la mairie de Ponts.

Ce cours d'eau de 1ère catégorie, d'une longueur de 8,4 km, se jette dans la Sée à Ponts. Il s'appelait autrefois « ruisseau de Chavoy » : son nom a changé au 18e siècle en « **Guérinette** », du nom d'un des propriétaires de la vallée, M. Guerin.

Il prend sa source au lieu-dit la Drairie, au nord-ouest de la commune du Luot (canton de Bréhal). Son affluent principal est le Saint-Louis, d'une longueur de 6 km.

Une rivière pleine de vie

La Guérinette abrite plusieurs espèces de poissons, dont la truite Fario, le vairon, la loche franche, l'anguille, le chabot, la lamproie de Planer, le saumon atlantique... et des crustacés, dont l'écrevisse américaine (espèce invasive).

Le type et la diversité des poissons présents dans la rivière montre son bon état écologique, notamment sa bonne oxygénation.

La végétation du lit de la Guérinette sert d'abri et de nourriture à de nombreux invertébrés à la base de la chaîne alimentaire : larves d'éphémères, de libellules et de demoiselles.

La végétation de ses rives accueille aussi des oiseaux comme le martin-pêcheur.

Sentier de découverte
LA GUÉRINETTE ET SA VALLÉE





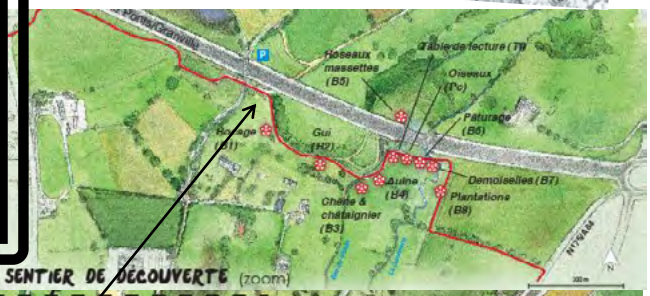












Sentier de découverte

8 bornes d'information pédagogiques, une table de lecture de paysage et un « polyèdre » à 3 cubes ludiques, vous permettront de mieux connaître les richesses du patrimoine naturel de la vallée de la Guérinette (pour les bornes ludiques pensez à soulever le volet pour obtenir la réponse).

- Borne (B1) : bocage et rôle de la haie
- Borne (B2) : le gui présent sur les peupliers
- Borne (B3) : chêne et châtaignier
- Borne (B4) : l'aulne et ses fonctions
- Borne (B5) : le roseau massette, plante caractéristique d'une prairie humide
- Borne (B6) : rôle du pâturage pour les prairies et la vache normande
- Borne (B7) : les libellules et demoiselles de la rivière
- Borne (B8) : 3 espèces caractéristiques du bocage (hêtre, frêne et prunellier) qui font partie des essences replantées dans cette vallée.

La **table de lecture de paysage** (Tl) vous explique la formation géologique de la vallée et son importance écologique, la biodiversité de la rivière la Guérinette et fournit des informations sur le moulin de Cavigny, dont l'existence est attestée dès le 12e siècle.

Enfin, un **polyèdre à 3 cubes ludiques** (Pc) aidera petits et grands à reconstituer dans leur intégralité 4 espèces d'oiseaux caractéristiques de la vallée.

Des **balises directionnelles** vous guideront le long du circuit de randonnée, au départ de la mairie, pour accéder au sentier de découverte.



Soyez prudents quand vous traversez des routes !

Pour tout problème, contactez la mairie au 02 33 58 25 39

CÉRÉMONIE DES **VŒUX 2025**



La cérémonie des vœux 2025 a été l'occasion d'inaugurer la salle Roger Leprovost, récemment rénovée.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont déplacées en nombre pour partager ce moment important de la vie communale.

Je souhaite également exprimer ma gratitude aux maires des communes voisines ainsi qu'aux personnalités présentes :

- Philippe BAS, Sénateur
- Bertrand SORRE, Député
- Antoine Delaunay, Conseiller départemental
- Angélique FERREIRA, Conseillère municipale et vice-présidente de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie
- Frédéric SENECAL, secrétaire Général

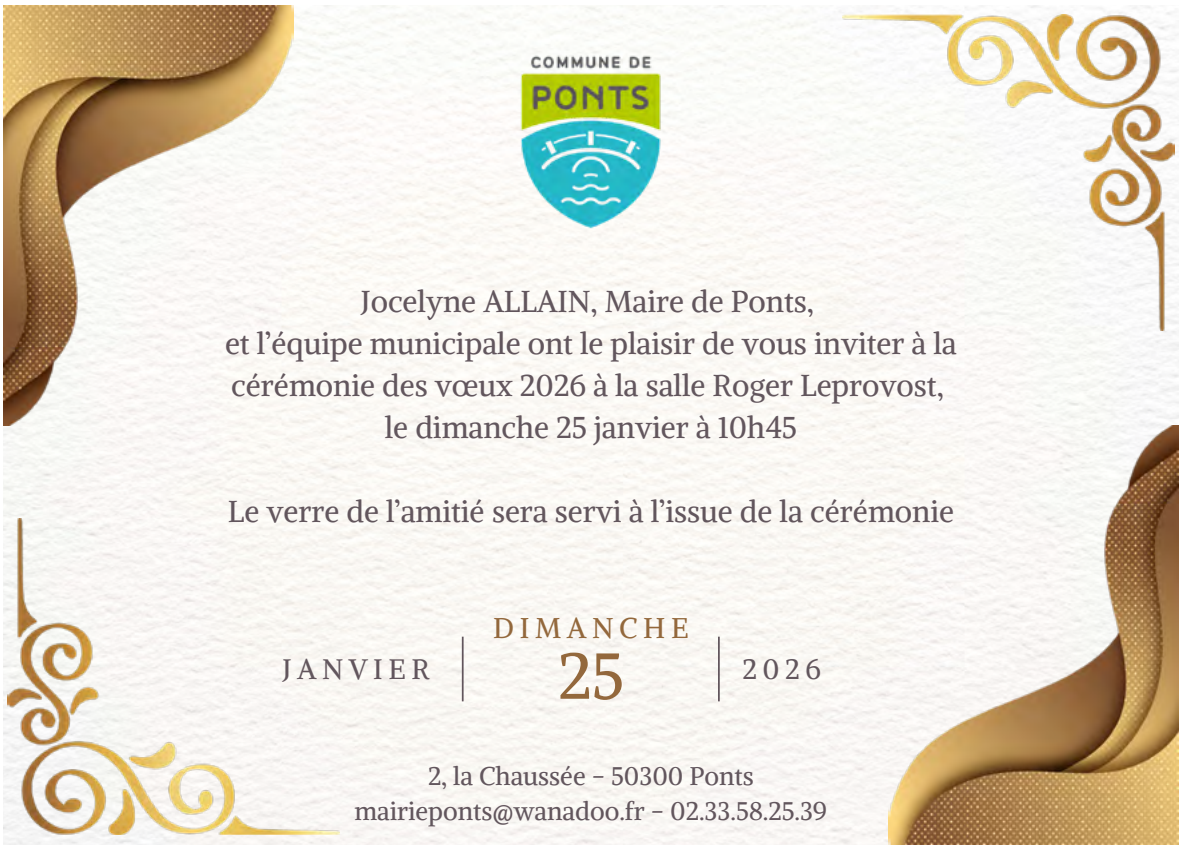


Leur présence a contribué à donner à cette inauguration une dimension particulière et à renforcer les liens qui nous unissent autour de notre commune.











Joyeux Noël et Bonne année 2026